

Séance du 27 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges, Pesson et Mmes Chiron, Kahane, Puravet

Excusé : Mr Pernet

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 9

Date de convocation : 23/10/2023

Date d'affichage : 23/10/2023

Délibération n°20231027_044

Objet : Emprunt de tables et de chaises : instauration d'une caution

Vu la demande ponctuelle d'emprunter des tables et des chaises de la salle polyvalente pour des fêtes privées,

Compte-tenu du risque de retrouver ce matériel abîmé ou manquant,

En vue d'encadrer au mieux ces emprunts,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'instaurer une caution de 20 € par chaise et 40 € par table
- d'instaurer une convention de prêt
- de réclamer la copie d'une pièce d'identité le temps de l'emprunt

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

